

Service Régional de l'Alimentation

**FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DANS LA CHARTE DE BONNES PRATIQUES  
DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA COCHENILLE TORTUE DU PIN  
(*Toumeyella parvicornis*)  
Milieu Forestier**

Document à retourner :

- soit par courrier : **Service Régional de l'Alimentation** – 132 Boulevard de Paris - CS 70059 – 13331 Marseille Cedex 03
- soit par courriel : [sral-13.draaf-paca@agriculture.gouv.fr](mailto:sral-13.draaf-paca@agriculture.gouv.fr)

Je soussigné(e) .....

responsable de l'entreprise :

située :

enregistrée sous le SIRET :

→ m'engage à respecter les bonnes pratiques dans le cadre de la lutte contre la cochenille tortue du pin conformément à l'arrêté du 11 mars 2022 relatif aux mesures visant à éviter l'introduction et la propagation de *Toumeyella parvicornis*.

→ J'accepte d'être inscrit sur la liste de diffusion des entreprises intervenant dans cette lutte, disponible sur le site de la DRAAF-PACA.

1 - Je souhaite être inscrit en tant qu'exploitant forestier :

Je dispose d'un broyeur  OUI  NON  Sous-traitance (ent. : \_\_\_\_\_)

Je dispose de camions de transport de bois énergie bâchés  OUI  NON

J'évacue la biomasse forestière vers : \_\_\_\_\_

Pour garantir l'absence de dissémination de l'organisme lors de l'évacuation je m'engage à :

broyer les résineux sensibles et contaminés

évacuer la biomasse forestière par camion bâchés pour éviter toute dissémination de l'insecte ou propagation de plaquette forestière porteuse

procéder à l'incinération de ces plaquettes à la centrale biomasse de : \_\_\_\_\_

procéder à ce transport en dehors des périodes de vol de l'insecte

en cas de transport de bois rond, je procède à son écorçage ou son transport en camion bâchés ou éviter toute dissémination de l'insecte

2- J'atteste sur l'honneur m'être formé à la biologie de cet insecte pour intervenir dans les meilleures conditions

Les coordonnées pour joindre mon entreprise sont :

Téléphone :

Mail :

Date et signature :